avril 134

Catherine Tekakwitha

Les procès diocésains viennent de prendre fin dans la cause de béatification de Catherine Tekakwitha, la vierge iroquoise. Rome en possède toutes les pièces. Il lui reste à scruter ces documents et à porter, s'il y a lieu, un décret déclarant l'introduction formelle de la cause en cour romaine.

Les causes sont nombreuses, et, si Catherine Tekakwitha doit attendre son tour, aucun de nous ne verra de son vivant la béatification de la vierge iroquoise. Il faut donc faire une douce violence au ciel. Prions avec ferveur, faisons nos neuvaines en toute confiance. Le crédit auprès de Dieu de « la bonne Catherine », comme on disait au dix-septième siècle, s'est déjà montré très puissant. En 1688, Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, rendant compte de l'état de l'Église du Canada, écrit ces paroles: « On a vu dans la personne de Catherine Tekakwitha, la première vierge chrétienne que la nation iroquoise ait donnée à l'Église de Jésus-Christ... Dieu fait plusieurs prodiges au tombeau de cette merveilleuse fille. » Quelques années plus tard, faisant la visite de la mission, en compagnie du marquis de Denonville, gouverneur du Canada, sa première pensée fut d'aller prier sur la tombe où reposait Catherine, pour se recommander à sa protection. « Consolons-nous, dit-il en se relevant, le Canada possède aussi sa Geneviève. »

M. l'abbé Pierre Remy, membre de la Compagnie de Saint-Sulpice, était arrivé au

Canada en 1672; il fut nommé curé de Lachine en 1680, l'année même de la mort de Catherine Tekakwitha. Voici ce qu'écrivait au sujet de cet excellent curé, le P. Cholenec, confesseur et historien de la vierge iroquoise: « Nous verrons à la fin de cette histoire l'attestation de M. Remy dans les formes, et elle doit faire beaucoup à la gloire de Catherine, venant d'une personne de ce mérite et d'une vertu si connue au Canada et si fort respectée par les premières personnes du pays... M. Remy nous donne des attestations juridiques, signées de sa main, de plus de cent guérisons miraculeuses dont il a été témoin. »

Prions pour la béatification de Catherine Tekakwitha. Demandons-lui des faveurs. Son pouvoir d'intercession est toujours aussi grand auprès de Dieu. N'oublions pas surtout de faire connaître les grâces que nous aurons obtenues. Chacun pourra ainsi coopérer à la glorification de la Geneviève du Canada.

G. M.

PRIÈRE

pour la béatification de Catherine Tekakwitha

O Dieu, qui, parmi les multiples merveilles de votre grâce dans le nouveau monde, avez fait fleurir sur les rives de la Mohawk et du Saint-Laurent le pur et tendre lis Catherine Tekakwitha, daignez nous accorder la grâce que nous vous demandons par son intercession; afin que cette petite amante de Jésus et de sa croix soit exaltée plus tôt par notre Mère la sainte Église et nous attire plus vivement à l'imitation de son innocence et de sa foi. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Réciter le Notre Père *et le* Je vous salue Marie, *une fois, et le* Gloire soit au Père, *trois fois.*

Imprimatur:

† Em.-Alph Deschamps, V. G., Év. de Thennesis
Auxiliaire de Montréal

1er avril 1927